

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
THIS PROCUREMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Consultant Services Division/Division des services
d'experts-conseils
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Transformation de l'aile en aqualab	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP008-121856/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client R.044033.002	Date 2012-04-11
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FE-112-59430	
File No. - N° de dossier fe112.EP008-121856	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-04-25	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: El-Zarka, Edward	Buyer Id - Id de l'acheteur fe112
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6097 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3160
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Sir Frederick Banting Research Centre, 251 Sir Frederick Banting Way, Ottawa, ON	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification fera partie intégrante des documents contractuels.

1. La présente fait suite aux demandes de renseignements reçues dans le cadre de cette invitation.

Question 16 :

Modification 2, Question et réponse 9 : Il est donné aux proposants la responsabilité des essais sur l'installation pour la présence de substances désignées. D'après notre expérience, c'est une exigence très inhabituelle pour un projet de TPSGC. En général, TPSGC prend des dispositions pour l'exécution des essais et fournit un rapport sur les substances désignées. De plus, TPSGC fournit habituellement les sections de devis pour l'élimination des poussières d'amiante et l'élimination de toute autre substance désignée pour inclusion dans l'ensemble du devis de l'expert-conseil. Les fournisseurs d'assurance de responsabilité professionnelle ne vont pas assurer les architectes pour des services relatifs aux substances désignées, parce qu'ils estiment que ces services outrepassent l'expertise professionnelle des architectes. L'expert-conseil peut certainement intégrer et coordonner les travaux des experts-conseils spécialistes que TPSGC pourrait embaucher pour les services relatifs aux substances désignées, mais il ne peut pas fournir ces services directement. Nous vous demandons d'examiner cette portée des travaux et d'apporter des clarifications. S'il n'existe en réalité aucune substance désignée, ce ne sera peut-être pas un grand problème.

Réponse 16 :

i) En référence à la modification 2 de l'invitation :

- **SUPPRIMER** entièrement la réponse 9.

- **REEMPLACER** par :

" Dans la présentation des documents contractuels pour fins de construction et de soumission, les proposants doivent annexer les deux documents suivants fournis par TPSGC :

- 1) Rapport sur la reconnaissance du sol comprenant les modifications, au besoin;
- 2) Rapport sur les substances désignées.

TPSGC prendra des dispositions pour faire examiner l'enlèvement des substances désignées et des substances dangereuses en vertu d'un marché distinct. "

ii) TPSGC fournira au proposant retenu un rapport courant sur les substances désignées, y compris un devis pour l'élimination ou la perturbation de toute substance identifiée.

Il est entendu que le proposant consultera les informations fournies par les experts-conseils spécialistes qui seront retenus par TPSGC en vertu d'un marché distinct. Le proposant doit faire en sorte que les documents contractuels conçus et élaborés répondent aux conditions indiquées dans le rapport fourni par TPSGC.